N° 3602 — 11e Année | CINQ CENTIMES | Lundi 18 Décembre 1899

RÉDACTION
ROUBAIX, 65, rue des Fabriques (près la place du Trichon)
TOURCOING, rue VERTE, 53
Siège administratif
Rue Nationale, 51, à Lille
PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
Trois mois, 4 fr. 50. — Un an, 18 fr.
Nord et départements limitrophes
Trois mois, 6 francs. — Un an, 24 francs.

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

PRIX DES ANNONCES
ANNONCES . . . . . 0 fr. 25 la ligne
RÉCLAMES . . . . . 0 fr. 50 —
FAITS DIVERS . . . . . 0 fr. 75 —
LOCALES . . . . . 1 fr. 00 —
Les annonces seront reçues aux bureaux du journal, à Paris, à l'Agence Havas place de la Bourse, 10

Téléphone

Les Anglais écrasés

LES FONCTIONNAIRES ET l'Enseignement congréganiste

On connait le projet de M. Leygues tendant à exiger des futurs fonctionnaires de l'Etat, certaines garanties de respect à l'égard du gouvernement dont les fonctionnaires actuels sont, trop souvent, hélas, les agents plus salariés que dévoués.

Un journal qui s'occupe d'une façon spéciale des intérêts de l'enseignement primaire et qui s'appelle « *L'Union Pédagogique* », exprimait ces jours derniers, ses vifs regrets de voir certains fonctionnaires devenir « les pourvoyeurs principaux des établissements congréganistes. »

Les lamentations de notre confrère ne sont que trop justifiées par ce que nous savons déjà ; néanmoins, il les explique par ce qu'il sait et voici à ce sujet, ce qu'il dit :

Dans une ville de garnison, chef-lieu de sous-préfecture, **tous les fonctionnaires**, depuis le Président du Tribunal jusqu'au dernier des agents des postes, envoyent leurs enfants dans les établissements congréganistes.»

La cause générale est une réminiscence de l'histoire des moutons de Panurge ; c'est la contagion de l'exemple et la ville que vise notre confrère n'est malheureusement pas une exception dans la région du Nord.

Nous connaissons des localités importantes où pontifient, au nom de la République, des fonctionnaires qui, parguant le gouvernement qui les paye, confient leurs enfants aux maisons religieuses.

Et leur raisonnement, pour être simplificiste, n'en est pas moins roublard et commercialement logique.

— Je me moque pas mal des « calotins » vient nous dire un jour un des fonctionnaires en question, seulement je pense à l'avenir de mes enfants et je sais que dans un pensionnat religieux *il se créera des relations* dont il bénéficiera par la suite.

Dans vos lycées et collèges, ajouta-t-il, vous avez des boursiers, des jeunes gens sans fortune qui feront plus ou moins leur chemin dans la vie.

En tous cas, ils auront à lutter, tandis que dans les établissements secondaires congréganistes, la plupart des élèves ont leur côtelette cuite pour leur existence, le jour où ils viennent au monde. Alors, malgré mes opinions républicaines, je pense qu'il est sage de mettre mon fils en contact avec ces sacoches.

Cette prudente mesure peut manquer de moralité. Elle s'explique par ses conséquences.

Voilà ce que nous a dit récemment un fonctionnaire qui, après de nombreuses années de vaches maigres, a trouvé des années de vaches grasses dans les pâturages de la République.

Il se soucie peu des considérations de reconnaissance.

Il sert aujourd'hui l'Etat qui le paye, avec le même zèle qu'il servirait demain un autre maître.

C'est l'apothéose du cynisme et la glorification de la trahison.

Il est pourtant des remèdes à cette situation.

En dehors de l'unification de l'enseignement, l'Etat a le droit d'exiger de ceux qu'il fait vivre, de la loyauté, pour ne pas dire de la pudeur.

Le respect des institutions républicaines est un devoir pour tout fonctionnaire au service de la République.

Or, l'école publique est une des colonnes du régime républicain. Ceux qui vivent de la maison et dans la maison, ne peuvent sans trahison, saper l'édifice à l'ombre duquel ils émargent, grandissent et s'engraissent.

Nous n'ignorons pas qu'il est de mode, dans un certain milieu, où la vanité prime défauts et qualités, de confier ses enfants aux établissements congréganistes. On pense se donner un certain relief par cette manière de procéder.

Ce n'est pas par conviction religieuse ; c'est par respect du préjugé !!!

Combattre cette lâcheté de conscience est non seulement une nécessité, mais un devoir.

Il y a des hésitants attendant d'un incident, une indication sur la conduite à suivre. Ils questionnent leurs collègues et copient leurs supérieurs.

Et voilà précisément pourquoi il faut imposer aux supérieurs l'exemple du respect aux institutions républicaines.

Le gouvernement n'a plus à hésiter. Il doit dire à ses fonctionnaires :

De deux choses l'une :

Ou vous êtes républicains ; ou vous ne l'êtes pas. Si vous êtes républicains, agissez d'une façon républicaine et ne donnez pas d'armes à nos adversaires, en leur confiant vos enfants qu'ils élèveront contre nous.

Si vous n'êtes pas républicains, bouclez votre valise et fichez-nous le camp. On ne doit pas plus servir un maître qu'on hait qu'un régime qu'on méprise, à moins d'être un tartuffe et un homme déloyal.

La question serait ainsi nettement posée... et elle doit l'être.

E. LAGRILLIÈRE-BEAUCLERC.

Nos Dépêches

Par Fil Téléphonique spécial

LA GUERRE ENTRE L'ANGLETERRE ET LE TRANSVAAL

UN NOUVEAU Désastre Anglais

La dépêche officielle. — L'attaque de Colenso Les détails de l'affaire. — Abandon de onze canons.

En retraite sur toute la ligne

Londres, 15 décembre. — Le ministère de la guerre a reçu la dépêche suivante du général Buller :

« Camp de Chieveley, 15 décembre.

» J'ai le regret de vous annoncer que l'ai subi un sérieux échec. Je m'étais porté en avant, avec toutes mes troupes à 4 heures du matin.

La Tugela présente deux endroits guéables. Mon intention était de forcer le passage d'un de ces gués qui sont distants d'environ deux milles.

Mon intention était de forcer l'un ou l'autre avec une brigade, appuyée par la brigade du centre.

Le général Hart devait attaquer le gué de gauche ; le général Hildyard devait s'avancer sur celui de droite ; le général Littleton, au centre, devait appuyer ses deux collègues.

Dès le début de la journée, je vis que le général Hart ne pourrait forcer le gué, et je lui donnai l'ordre de se retirer.

Il avait cependant attaqué avec une grande énergie et je crains que son bataillon principal, le Connaught Rangers, ait beaucoup souffert. Le colonel Bcoohe a été grièvement blessé.

Je donnai alors au général Hildyard l'ordre d'avancer, ce qu'il fit. Son régiment de tête, l'East-Surrey, occupa la station de Colenso et les maisons situées près du pont.

A ce moment je fus informé que toute l'artillerie que j'avais envoyée pour appuyer l'attaque, c'est-à-dire, la 14e et la 66e batterie de campagne et six canons de marine à tir rapide s'était avancée très près de la rivière afin de se trouver à une bonne portée de l'ennemi.

Nos batteries furent accueillies par un feu terrible. Tous les chevaux furent tués et les canonniers n'eurent d'autre alternative que de rester près de leurs pièces ou de chercher un refuge près des voitures de munitions, dans un thalweg.

Des efforts désespérés furent faits pour ramener en arrière les pièces de campagne ; mais le feu était trop intense et deux pièces seulement purent être sauvées par le capitaine Schofield et quelques conducteurs.

Une autre tentative pour sauver les pièces fut faite par un officier assisté de quelques hommes.

Je n'ai pas voulu permettre une troisième tentative qui eût été trop dangereuse.

Dans ces conditions, le passage du gué étant devenu impossible, puisqu'il n'y avait plus d'artillerie pour appuyer le mouvement, je donnai aux troupes l'ordre de se retirer. Le mouvement de retraite fut exécuté sans aucune confusion.

Pendant toute la journée, les ennemis, en grand nombre, se sont efforcés d'entamer mon flanc droit ; mais ils ont été tenus en respect par la cavalerie, commandée par lord Dundonald et une partie de la brigade du général Barton.

Les troupes ont beaucoup souffert de la chaleur ; leur conduite a été excellente.

Nous avons abandonné dix canons, un autre a été démonté par un obus.

Je crains que les pertes de la brigade Hart ne soient considérables. La 14e et la 66e batteries ont également beaucoup souffert. Nous nous sommes repliés sur notre camp de Chieveley.

Violentes critiques contre le War-Office

Londres, 16 décembre. — Plusieurs journaux se font fort de commencer sur le défaite du général Buller, mais aucun ne cherche à diminuer l'importance de l'événement.

Ils annoncent tous en gras caractères, une défaite pure et simple. Plusieurs commencent à attaquer le War Office.

Le *Daily Mail* dit :

On nous avait promis que le général Buller serait à Pretoria à Noël. On nous avait dit également qu'un corps d'armée entier n'était pas véritablement nécessaire.

Mais avec des forces bien supérieures, et grâce à l'ignorance, à la poltronnerie et les mauvais calculs du War-Office, voilà la huitième division qu'il faut envoyer pour tenir tête à l'ennemi.

Il est certain que notre artillerie n'est pas aussi bonne que celle des Boers et l'on nous informe que les canons qui ont été expédiés dans le Sud de l'Afrique sont parmi les plus courts que donne du Transvaal.

Les morts dans l'Afrique du Sud ont décarni complètement la défense de l'Angleterre qui reste maintenant confiée à la marine seule.

On peut espérer qu'il n'y a pas dans la marine la même incurie que dans l'armée.

Le *Morning Post* fait à peu près les mêmes remarques en ce qui concerne l'armée et la marine.

Le War Office annonce qu'il remplacera l'artillerie perdue et qu'il prépare l'envoi de la 7e division qui portera les forces totales en Afrique à 120,000 hommes.

L'artillerie des Bœrs

D'après des renseignements provenant de source autorisée, l'artillerie transvaalienne se composerait des pièces suivantes :

Huit canons Krupp de 7.5 centimètres ; seize canons de Creusot (de Bange), de 7.5 centimètres ; huit ou neuf pièces de campagne, système Maxim-Nordenfeld ; vingt-quatre Maxims automatiques de 3.7 centimètres.

Huit obusiers de campagne (dont quatre Krupp et quatre Creusot), de 15 centimètres ; quatre pièces de montagne Krupp de la toute dernière construction, du calibre de 3.7 centimètres ; quatre pièces du Creusot de 15.5 centimètres.

Depuis l'invasion de Jameson, le gouvernement de Pretoria a, en outre, acheté 40.000 fusils Mauser nouveaux. Il dispose, en tout, de quelque 200.000 de ces fusils, 25 millions de cartouches Mauser, et un nombre considérable de fusils Marini-Henry.

Les pertes de l'infanterie de marine à Graspan

Le Cap, 16. — L'infanterie de marine a eu 22 tués et blessés sur 153 hommes qui ont pris part au combat de Graspan. Beaucoup ont trois blessures et quelques-uns en ont quatre. Un grand nombre d'officiers ont été blessés dans cet engagement.

UN NOUVEL ÉCHEC de la colonne Methuen

Londres, 16 décembre. — Les journaux du soir publient la dépêche suivante :

Capetown, 15 décemb. — Lord Methuen a fait ce matin une nouvelle démonstration sur le front de Maggersfontein, mais il s'est retiré devant le feu des Boers.

Londres, 16 décembre. — Le *Times* publie la dépêche suivante :

« Modder-River, 15 décembre, 11 h. matin.

» Il y a eu une démonstration en force aujourd'hui. Notre artillerie a ouvert le feu à cinq heures trente, bombardant les Boers avec des projectiles chargés à la lyddite.

» Les Boers répondaient pour la première fois, quand nous nous sommes retirés vers sept heures. Aucun résultat important.

» Le vent était trop fort pour qu'on pût lancer le ballon, mais on a observé cependant que les Boers avaient élevé de nouveaux retranchements et fortifié ceux qui existaient déjà. Leur intention évidente est de créer une espèce de Gibraltar, (avec lequel les kopjes offrent de la ressemblance), commandant le chemin de fer. »

LA HAUTE-COUR de Justice

AUDIENCE DE SAMEDI

Paris, 15 décembre. — L'audience est ouverte à 1 h. 10.

M. Déroulède, Cailly et de Vaux, ce dernier malade, sont absents.

M. Fallières lit un arrêt rejetant les conclusions de M. Guérin.

LES TÉMOINS À DÉCHARGE

M. Thiébaud fait l'éloge de MM. Cailly, Dubuc, Guérin, Barillier, Baillères et Déroulède, pour qui, dans un mot, il prononce une véritable plaidoirie. M. Thiébaud proteste contre les perquisitions faites chez lui et déclare qu'il a été compris dans le complot sans aucun motif.

Il a été, dit-il, « écrasé » par l'accusation ; heureusement, étant libre, il a pu se défendre dans les journaux.

M. Thiébaud reconnaît qu'une lettre du prince Henri d'Orléans a été saisie chez lui, mais il ajoute que cette lettre est l'œuvre d'un faussaire.

Le procureur général s'étonne que M. Thiébaud se plaigne aujourd'hui seulement de ce faux.

M. Thiébaud atteste que les Ligues des Patriotes et Antisémites n'étaient pas ennemies, mais qu'il n'y avait entre elles aucune entente pour le complot.

M. Thiébaud donne son avis sur les diverses manifestations, notamment sur celle d'Auteuil qu'il considère comme spontanée.

M. le général Jacquot et **Massart** racontent les démarches qu'ils ont faites, pour amener la sortie de Guérin du fort Chabrol.

M. Gervaise, député, croit que Guérin n'a jamais contracté d'alliance avec Déroulède.

M. Morinaud, député, fait l'éloge de Guérin.

M. Papillaud de la *Libre Parole* raconte ses négociations avec le fort Chabrol.

M. Symion, député et parent de Guérin, cousin cirigne, déclare que Guérin l'entretint de l'affaire des pétroles et qu'il déposa un projet de loi à la suite de cette affaire.

Ce projet devait remédier au monopole des raffineurs.

Une courte discussion a lieu sur la date du dépôt du projet de loi.

M. Symion déclare qu'il n'a jamais usé de son influence pour empêcher M. Guérin d'être poursuivi lors de l'incendie.

Il a vu pourtant le juge d'instruction qui lui a dit qu'il n'y avait rien dans cette affaire.

M. Lucas dit que Guérin visita volontairement la société des pétroles de Colombes. M. Mallet avait une grande animosité contre Guérin.

Mme Paniez, dont le mari a été l'employé de M. Mallet, reconnaît la haine que M. Mallet portait à Guérin.

Mallet a été condamné à des dommages intérêts pour s'être emparé de brevets qui appartenaient à Guérin.

M. Julme, comptable, raconte que M. Maremjodi a accusé Guérin de faux, à l'instigation de M. Mallet.

MM. Savanie et Bocoton, viennent déposer en faveur de Guérin.

Le président lève la séance à 6 heures 40.

Lundi, audience à 4 heures et demie.

* * *

Un incident a marqué les dépositions. Mme Pernier, qui venait de déposer en faveur de Guérin en molestant M. Mallet, l'ancien directeur de la Société de Colombes, a été prise d'une violente attaque de nerfs au sortir de l'audience.

Le docteur Chavannes, médecin du Sénat, lui a donné des soins empressés.

Physionomie de la Haute-Cour

Pour la seconde fois depuis l'ouverture des débats, le baron de Vaux n'est fait porter malade et n'assiste pas à l'audience, non plus que MM. Déroulède et Cailly, les deux absents de chaque jour. Sommation lui a été faite, comme le veut la loi, d'avoir à comparaître et le procès-verbal de cette sommation, dressé par l'huissier de la haute cour, M. Dupuy, est lu par le président, aussitôt après l'appel nominal, auquel répondent tous les sénateurs.

M. Fallière, lit également l'arrêt écartant les conclusions des accusés antisémites, demandant que M. Henri Rochefort soit rappelé et l'on reprend l'audition des témoins.

M. Georges Thébaud est introduit et rien qu'à la façon dont il s'installe à la barre, on comprend qu'il en a pour longtemps. L'ancien lieutenant du général Boulanger a vainement essayé, depuis dix ans, de forcer les portes du Parlement. Son rêve a toujours été de percer dans nos assemblées législatives et, à chaque élection, partielle ou générale, à Paris ou en province, il a vu son rêve s'évanouir en fumée. Il a aujourd'hui la chance inespérée de pouvoir faire entendre sa voix au Luxembourg, grâce au procès actuel dans lequel il est cité comme témoin, après avoir été d'abord inculpé et il en profite.

M. Thiébaud, qui d'ailleurs est doué d'un certain talent oratoire, prestige in Haute-Cour d'un immense discours où il parle de tout, et de bien mauvaises choses encore. Les renseignements qu'il donne sur la plupart des accusés sont émaillés de mots sentant un peu la dénonciation mais qui n'en soulèvent pas moins des rires sur les bancs des sénateurs. Il raconte notamment que Dubuc qui avait la malchance d'être assommé dans presque toutes les réunions s'était décidé finalement à se faire fabriquer un chapeau... en zinc.

Il dit aussi que Barillier avait pour fonction principale de protéger Déroulède et qu'il était, en quelque sorte le Porthos de la Ligue des Patriotes. M. Thiébaud s'étend avec complaisance sur son rôle personnel, sur le voyage qu'il fit en Italie, au cours duquel il refusa de se rendre à une invitation du duc d'Orléans « pour ne pas compromettre la liberté et l'honneur de ses amis Déroulède et Marcel Habert », sur une lettre du prince Henri d'Orléans saisie dans ses papiers et dont l'authenticité lui paraît douteuse...

A ce moment, un colloque assez vif s'élève entre le procureur général et un sénateur. M. Hugon, qui réclame une expertise au sujet de cette lettre,

Le procureur général ayant fait remarquer que la lettre n'était pas contestée et qu'il ne pouvait admettre l'observation de M. Hugon, celui-ci se fâche. Il proteste contre le « ton cominatoire » du procureur-général, qu'il trouve blessant et ajoute, au milieu de réclamations nombreuses : « S'il y a des différences de robes, nous sommes juges et au-dessus du procureur-général ». A quoi M. Bernard répique, en soulignant ces paroles d'un geste expressif : « Je ne suis ni au-dessous, ni au-dessus de vous, Messieurs, et je saurai faire respecter ma situation ici ».

Après cet incident, qui provoque une assez longue émotion, M. Thiébaud reprend sa harangue. Poussé d'ailleurs par la défense qui veut l'interroger sur les faits les plus divers, voire même sur l'entreprise boulangiste, il s'égare de plus en plus, si bien que le président est obligé, tout en restant de pouvoir les questions des avocats, de le faire rentrer sans cesse dans le débat. Saprati Y... si tous les témoins parlaient aussi longtemps, le procès ne serait pas terminé dans dix ans.

On entame ensuite la série des témoins cités par M. Guérin à propos de l'affaire du fort Chabrol. Leur nombre est énorme, et de beaucoup, centaine. Nous allons avoir du l'égrement. Parmi ceux-ci il convient de citer le général Jacquey, député nationaliste des Landes, et M. Massard, directeur de la Sûreté, qui racontent assez longuement les démarches qu'ils firent, en qualité de médiateurs volontaires auprès du Ministère de l'Intérieur dans les deux jours qui précédèrent la reddition du fort Chabrol.

Nous voyons ensuite apparaître un ouvrier typographe de l'*Antijuif*, M. Kipperfeldhys, deux députés, MM. Charles Bernard et Gervaise, M. Octave Boudaille, un autre député, M. Morinaud, une demi-douzaine de témoins, dont une dame Paniez. Ces dépositions sont du dernier intérêt et heureusement fort courtes. C'est une compensation.

T. H.

LES RÉCRIMINATIONS

La Intérière Revue dit que depuis le commencement de la guerre Sud Africaine, les opérations qui doit faire, sont conduites politiquement aussi bien que militairement.

Après avoir travaillé à provoquer la guerre, M. Chamberlain n'a rien pu faire pour la mener à bien et le War Office s'empêtre de plus en plus. De la ces revers : quatre généraux battus à plate couture.

Et maintenant, la foule veut se venger et cherche ses victimes. Il lui faut le rappel de Gatacre, de Methuen.

Quant au War-Office, son incapacité n'est égalée que par sa corruption sociale et financière.

Le moment n'est pas encore venu de récriminer, pas plus que de faire la paix.

Nous avons commencé la guerre, nous nous forcés de la continuer jusqu'à ce que nous ayons reçu la punition que nous méritons.

A moins que cette nation ne se réveille, et ne réclame un autre gouvernement qui la tire de cette impasse.

Télé ramme non communiqué du général en chef

Londres 16 décembre. — Le War Office a reçu du général Forestier Walker, commandant le service de l'arrière au Cap un long télégramme contenant la liste des blessés et des tués qui lui a été communiquée par le général en chef. Cette liste était accompagnée d'un long télégramme du général Buller, qui n'a pas encore été communiqué.

Dans les milieux militaires, on croit que le général Buller ne tardera pas à reprendre l'offensive et tentera de nouveau avant peu de forcer le passage de la Tugela, après avoir bombardé à l'aide des canons de marine les positions des troupes républicaines sur les collines qui dominent le fleuve.

Les troupes sont concentrées au camp de Chieveley, où ont été dirigés les blessés. Le camp. Les blessés transportables ont été transportés aujourd'hui sur Estcourt et Pietermaritzburg, d'où ils seront dirigés le plus tôt possible sur le cap, par Durban.

Le général Buller a établi des grand'gardes dans le sud de Colenso ; mais les Boers n'ont ni poursuivi, ni inquiété la retraite.

Londres, 16 décembre. — Du côté de Ladysmith une assez vive canonnade a été entendue. On ne sait pas s'il s'agit d'un bombardement ou d'un engagement, les communications optiques ne fonctionnant pas avec Chieveley.

Doyen de Faculté suspendu

Aix-en-Provence, 16 décembre. — A la suite d'un conflit survenu au sujet de la demande de transfert des Facultés d'Aix à Marseille et des paroles blessantes prononcées pour la population prononcées au Conseil académique par M. le doyen Bry, le ministre de l'Instruction publique a suspendu ce professeur pour trois mois.

Les droits d'accroissement

Brest, 16 décembre. — En vertu d'un jugement du tribunal de Quimper rendu à la requête du directeur général de l'enregistrement contre la congrégation des sœurs de l'Adoration perpétuelle du Saint-Sacrement dont la maison-mère est à Quimper, et contre une succursale à Brest qui s'est refusée à payer les droits d'accroissement depuis le mois d'avril 1895 jusqu'au 31 décembre 1896, soit 2.757 francs, M. Holley, huissier à Brest, ayant notifié le jugement à la communauté de Brest, a saisi trois terrains servant de pâturages, qui seront vendus à une prochaine audience du tribunal de Brest.

LE MAUVAIS TEMPS

Perpignan, 16 décembre. — Une tempête d'une violence extraordinaire sévit depuis deux jours sur le département. Un vent glacial du nord-ouest souffle avec une rage inouïe, abattant des cheminées, déracinant des arbres, empêchant la circulation des véhicules sur les routes, ravageant des pâtures et retardant considérablement la marche des trains.

A la gare internationale de Cerbère plusieurs hommes d'équipe ont été blessés par une partie de la toiture de la gare, arrachée par le vent.

A Port-Vendres, le paquebot *Medjerda*, de la Compagnie Touache, devant faire le courrier d'Oran, a été obligé de rester dans le port, attendant une embellie, car la mer est démontée au large.

Le paquebot *Le Tell*, de la même Compagnie, portant le courrier d'Alger qui devait arriver avant-hier, est encore attendu ; on pense qu'il aura été obligé par la tempête de relâcher dans la rade de Roses (Espagne), où de nombreux navires se sont réfugiés.

Nouvelles Étrangères

Disparition du beau-frère du Sultan

Francfort, 16 décembre. — On télégraphie de Constantinople à la *Gazette de Francfort* :

Mahmoud-pacha, beau-frère du sultan et ses deux enfants ont disparu depuis avant-hier. Mahmoud-pacha passait pour un esprit libéral. Il a laissé à sa femme une lettre d'après laquelle il déclare quitter Constantinople pour toujours, parce que les circonstances actuelles lui rendent la vie insupportable dans cette ville.

Une grande consternation règne au Palais.

On a télégraphié à toutes les légations turques à l'étranger pour qu'on fasse des recherches afin de découvrir l'endroit où se trouve Mahmoud-Pacha.

Dernière Heure

LA GUERRE entre l'Angleterre & le Transvaal

Le combat de Maggersfontein

Dépêche du général Cronje

Prétoria, le 13 décembre (*Vid* Lourenço-Marquès). Une dépêche officielle du général Cronje dit :

Un combat acharné a eu lieu hier jusqu'à six heures, heure à laquelle la canonnade a recommencé.

Le contingent scandinave boer a pris d'assaut une position difficile ; mais elle devint bientôt intenable, et le détachement a beaucoup souffert. Il m'a été impossible de lui porter secours.

Les forces anglaises étaient écrasantes ; mais elles doivent avoir eu au moins 2,000 hommes hors de combat.

Le rapport continue dans les termes suivants :

Nos burghers combattirent avec une bravoure remarquable et conservèrent leurs positions sous le feu violent des Anglais. Notre artillerie ne nous sert pas à grand chose. Nos pertes ne sont pas exactement connues, mais je les estime à 100 tués et blessés.

Londres, 16 décembre. — Le War-Office publie aujourd'hui une liste des pertes à Maggers-Fontein, de laquelle il ressort que les pertes en officiers est de 70 et celle des hommes de troupe de 893, soit un total de 963.

A MAFEKING

Lourenço-Marquez, 14 décembre. — Le 16e commando boer attaque Kuruman. La garnison tient bon. Les dernières nouvelles de Mafeking disent que les vivres manquent et que des combats d'artillerie ont lieu journellement entre la place et les assiégeants.

Boulouwayo, 8 décembre (source anglaise). — On télégraphie de Mafeking 4 décembre :

Nous continuons à avancer nos travaux de siège vers les Boers et nous approchons de leurs abris. Les Boers ne sont plus que deux mille sous les ordres du général Nyumal avec quatre pièces de campagne et une de siège.

Les renforts

Paris, 16 décembre. — Une dépêche de Douvres en date de ce soir annonce que l'artillerie volontaire des cinq ports a été prévenue aujourd'hui que ses ouvriers seront probablement nécessaires.

Aucune nouvelle arrivée d'artillerie n'aura lieu au Cap avant le 24 décembre.

Le War-Office annonce que la Black-Watch, régiment des Royal Irlandais, a perdu 147 soldats et 11 officiers prisonniers, outre 283 tués ou blessés.

Chronique Régionale

La loi sur les accidents du travail et les Compagnies d'assurances

Nous avons, hier matin, publié une lettre d'un de nos lecteurs, lettre que nous avons fait suivre de commentaires. Tous ceux qui ont attentivement chercher comprendre, nous avons tenu à prendre une *consultation juridique* qui permettra à cet ouvrier blessé au cours de son travail, d'agir en connaissance de cause. Ainsi que nous le disions, l'ouvrier en pareil cas n'a nullement à se préoccuper de l'opinion de la Compagnie d'assurance en cause qui a directement traité avec le patron. C'est ce dernier qui est seul responsable et doit régler les indemnités prévues par la loi.

Encore ne faut-il pas oublier que dernière le patron se trouve toujours la Compagnie, qui défend leurs intérêts communs.

En ce qui concerne le travail du dimanche, il ne faut pas oublier que la loi de 1892 prescrit un repos *hebdomadaire* qui, dans nos régions a lieu le dimanche.

Le travail dont il s'agit ne peut donc être qu'un travail particulier et nullement en usine. Agir autre autrement serait aller contre l'esprit de la loi.

Arrivons au dernier paragraphe « sa blessure lui enlevant ce bénéfice, il est de toute évidence que l'indemnité du dimanche lui est due autant que celle des jours dits ouvrables.»

Au point de vue d'un procès il n'y a aucune certitude et deux jugements récents à Marseille et à Boulogne infirment cette thèse. Notre correspondant sait maintenant ce qui lui reste à faire.

La classe 1899

Le tirage au sort de la classe 1899 aura lieu aux lieux, dates et heures ci-après :

Arrondissement de Lille

Pont-à-Marcq, lundi 22 janvier, 10 h. matin.
Seclin, mardi 23 janvier, 10 h. 1/4 matin.
Lille-Est, samedi 27 janvier, 9 h. matin.
Lille-Nord, mercredi 24 janvier, 2 h. soir.
Roubaix-Est, jeudi 25 janvier, 8 h. 3/4 matin.
Roubaix-Nord, vendredi 26 janvier, 8 h. 3/4 m.
Roubaix-Ouest, samedi 27 janvier, 8 h. 3/4 matin.
Quesnoy-sur-Deûle, lundi 29 janvier, 9 h. matin.
Lannoy, mardi 30 janvier 8 h. 1/4 matin.
Lille-Nord-Est, mercredi 31 janvier, 9 heures m.
Lille-Ouest, mercredi 31 janvier, 2 h. soir.
Haubourdin, jeudi 1er février, 9 h. 1/2 m.
Tourcoing-Nord, vendredi 2 février, 8 h. 3/4 m.
Tourcoing-Nord-Est, vendredi 2 février, 10 h. m.
Tourcoing-Sud, samedi 3 février, 9 h. m.
Cysoing, lundi 5 février, 9 h. 1/2 m.
Armentières, mardi 6 février, 9 h. m.
Lille-Sud-Ouest, mercredi 7 février, 9 h. m.
Lille-Sud-Est, mercredi 7 février, 2 h. soir.
La Bassée, jeudi 8 février, 8 h. 3/4 m.
Lille-Sud, vendredi 9 février, 9 h. m.
Carvin-Centre, vendredi 9 février, 2 h. soir.

Arrondissement d'Avesnes

Bavai, lundi 22 janvier, 10 h. 1/2 matin.
Avesnes-Sud, mardi 23 janvier, 8 h. 1/2 matin.
Avesnes-Nord, mardi 23, 11 h. m.
Solre-le-Château, mercredi 24, 9 h. 1/2, matin.
Le Quesnoy-Est, jeudi 25, 8 h. 1/2 m.
Le Quesnoy-Ouest, jeudi 25, à 9 h. 1/2, matin.
Landrecies, vendredi 26 janvier, 9 h., matin.
Berlaimont, samedi 27, 9 heures, matin.
Trélon, lundi 29, 9 heures, matin.
Maubeuge, mardi 30 janvier, 9 heures, matin.

Arrondissement de Cambrai

Clary, lundi 22 janvier, 10 h. 1/2 du matin.
Le Cateau, mardi 23 janvier, 10 h. 3/4 matin.
Cambrai-Est, mercredi 24 janvier, 9 h. matin.
Cambrai-Ouest, mercredi 24 janvier, 2 h. soir.
Solesmes, jeudi 25 janvier, 10 heures matin.
Marcoing, vendredi 26 janvier, 2 heures soir.
Caudrier, samedi 27 janvier, 9 h. 1/2 du matin.

Arrondissement de Douai

Orchies, mardi 23 janvier, 9 h. 1/2 du matin.
Douai-Nord, mercredi 24 janvier, 9 h. 1/2 matin.
Marchiennes, mercredi 24 janvier, 2 h. soir.
Douai-Ouest, vendredi 26 janvier, 9 h. 1/2 matin.
Douai-Sud, samedi 27 janvier, 9 heures, matin.
Arleux, lundi 29 janvier, 10 heures matin.